

COMPTE-RENDU DE LA JOURNÉE DU 1^{er} OCTOBRE 2009

« GESTION POST-ACCIDENTELLE D'UN ACCIDENT NUCLEAIRE »

Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES) Lille.

Michel EYRAUD, Ingénieur CPE Lyon, CAP21 Nord-Pas de Calais

Octobre 2009

J'étais très réservé à l'idée de venir à la journée organisée par EDA à la MRES de Lille sur le thème de la gestion post-accidentelle des suites d'un accident nucléaire ce 1^{er} Octobre 2009 en collaboration avec différents intervenants venant de l'ASN, du CEPN, de l'INVS et du Ministère de l'Ecologie.

En effet, comme beaucoup de participants, je suis opposé à la pérennisation de la filière nucléaire de production d'électricité et ceci pour des raisons d'analyse des risques approfondie appliquée à de nombreux aspects: exploitation, maintenance, sous-traitance, traitement des déchets,

L'association EDA organisatrice est elle-même adhérente et signataire de la charte « Sortir du Nucléaire »

En tant que militant de la protection de la santé et de l'environnement que je suis, je ne suis pas convaincu par le contenu des travaux présentés et je suis très interrogatif et perplexe sur les intentions véritables des intervenants.

L'ossature de la journée a consisté en la présentation des travaux réalisés par le CODIR-PA dont nous allons préciser l'origine et le rôle brièvement.

La directive interministérielle du 7 avril 2005 sur l'action des pouvoirs publics en cas d'événement entraînant une situation d'urgence radiologique, a chargé l'ASN, en relation avec les départements ministériels concernés, d'établir le cadre et de définir, préparer et mettre en œuvre les dispositions nécessaires pour répondre aux situations post-accidentelles. En juin 2005, l'ASN a mis en place un *Comité directeur pour la gestion de la phase post-accidentelle d'un accident nucléaire ou d'une situation d'urgence radiologique* (CODIR-PA) chargé d'élaborer les éléments de doctrine correspondants.

Pour mener ses travaux, le CODIR-PA a mis en place des groupes de travail (GT) thématiques et en a désigné les pilotes. Depuis 2005, 11 groupes de travail (GT), réunissant environ 130 experts provenant d'horizons différents (Commissions locales d'information, associations, élus, agences sanitaires, organismes d'expertises, autorités etc.), ont été constitués. Le CODIR-PA fixe les objectifs généraux et assure la coordination des groupes de travail. Il en valide les cahiers des charges et les travaux ainsi que les éléments de doctrine produits. Le mandat du CODIR-PA a initialement été fixé pour 2 ans; il a ensuite été prolongé jusqu'en décembre 2010.

Beaucoup d'intervenants, rapportant les recommandations de ces groupes de travail se sont placés dans un cadre restreint celui d'un accident d'importance moyenne (dit de niveau 3-4 sur l'échelle internationale INES). Même si l'apparition d'un accident de ce type de gravité peut être envisagé, il est curieux de voir que l'on commence à envisager le scénario peut-être le plus rassurant et pour le moins beaucoup moins inquiétant qu'un accident de fusion du cœur suite à enchaînement de défaillances humaines et des équipements qui ne peut être exclu comme hypothèse de travail.

Les intervenants n'ont pas justifié ce choix de travail (pour l'instant?) du cas d'un accident léger en conséquence.

Parmi toutes les informations présentées sur les mesures qui seraient à prendre en cas d'un tel type d'accident, beaucoup d'interrogations me sont venues à l'esprit.

1-A aucun moment, ne s'est posé la question de la panique qui pourrait s'installer chez les habitants ou personnes de passage ... et même chez les intervenants de secours

2-Quels moyens humains et quelles compétences seront réellement disponibles dans un tel cas d'accident pour quadriller, surveiller, garder, contrôler, mesurer, faire évacuer, intervenir... ?

3-Quels moyens ont-ils été identifiés pour le transport massif éventuel de population en cas de décision d'éloignement ou d'évacuation ?

4-Les moyens humains et matériels disponibles dans ces cas d'urgence dans les hôpitaux sont de plus en plus réduits suite au plan dras-

tique de rationalisation-contraction des hôpitaux et à sa mise en œuvre depuis plusieurs années. Comment fait-on pour gérer l'hospitalisation de personnes contaminées ?

5-Les concepts et procédures de gestion n'ont donné lieu à aucune validation par des exercices grandeur nature ce qui ne permet pas de conclure sur la faisabilité des recommandations des différents groupes de travail du CODIR-PA.

6-Nous avons constaté que la sécurité civile n'a pas été associée à la démarche pour l'instant alors que l'organisation française de secours lui confère un rôle primordial de coordination/mise à disposition des forces de secours et de commandement des intervenants.

7-Les mesures préconisées pour la gestion des denrées alimentaires consommables par la population se basent sur des niveaux de contamination acceptables qui ont été considérés comme inacceptables par de nombreuses associations ou autorités médicales. Les niveaux de contamination radioactive des denrées alimentaires ont été en fait relevés à la demande des lobbys agro-alimentaires suite à la catastrophe de Tchernobyl.

Conclusion: Nous ne pouvons que nous féliciter de l'apparent changement de comportement des acteurs du nucléaire en France. Nous sommes passés, à cause de la catastrophe de Tchernobyl, d'une attitude de négation totale de la possibilité d'un accident très grave à une attitude plus modeste semble-t-il d'acceptation de la possibilité d'occurrence d'un accident.

Mais là où nous restons méfiants, c'est sur les buts visés par ce genre d'opération. En effet, en communiquant sur des réflexions concernant les conséquences d'un accident de niveau moyen, ces mêmes acteurs du nucléaire semblent vouloir avoir comme intention non divulguée de convaincre la population qu'un accident nucléaire aurait des conséquences somme toute mineures et donc acceptables.

Et donc quelque part, ne cherche-t-on pas en final à faire considérer le nucléaire comme une filière énergétique acceptable... et pourquoi pas « verte »: peu de CO2, peu coûteux, peu dangereux ?

Je reste résolument, et ceci pour huit raisons essentielles, convaincu qu'il faut sortir du nucléaire. Ces raisons sont:

Le problème de la sûreté de fonctionnement

Les rejets radioactifs des centrales et leurs effets sanitaires

La vulnérabilité aux attentats terroristes ou autres actes de malveillance

La méconnaissance du vieillissement des réacteurs

Le problème du devenir des déchets radioactifs à période longue

Le coût de l'énergie nucléaire et ses conséquences négatives pour le développement de l'utilisation des sources d'énergie renouvelables

La contradiction de plus en plus évidente entre les exigences de liberté d'une démocratie moderne et le type de société qu'implique le nucléaire: surveillance, contrôle, « flicage »... en liaison avec sa dangerosité intrinsèque.

En conclusion, le nucléaire est bien une impasse technologique et sociétale et donc ne constitue pas une solution face aux défis climatiques, sanitaires et environnementaux que nous devons affronter

Bibliographie complémentaire et sites internet

-La gestion post-accidentelle d'un accident nucléaire, ASN, Juin 2008.

-Comité directeur pour la gestion de la phase post-accidentelle d'un accident nucléaire ou d'une situation d'urgence radiologique, Rapport d'étape, janvier 2008.

-Le comité directeur pour la gestion de la phase post-accidentelle d'un accident nucléaire ou d'une situation d'urgence radiologique (CODIRPA), présentation générale,

-Guide d'aide à la décision pour la gestion du milieu agricole en cas d'accident nucléaire, IRSN, ASN, Ministère de l'Agriculture, mai 2007.

-Guide national d'intervention médicale en cas d'événement nucléaire ou radiologique, ASN Aout 2008.

RÉFLEXIONS SUR LA JOURNÉE ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION EDA

VENDREDI 4 DÉCEMBRE 2009 AU « NOUVEAU SIÈCLE » DE LILLE

M.EYRAUD, ingénieur, délégué régional CAP21 Nord-Pas de Calais

La gestion du post-accidentel nucléaire en France

Cette journée organisée par l'Association Environnement et Développement Alternatif (EDA) fait suite à celle organisée le 1er octobre 2009 à la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES). Comme pour le 1er octobre, j'étais très réservé à l'idée de venir à la journée organisée par EDA à la MRES de Lille sur le thème de la gestion post-accidentelle des suites d'un accident nucléaire ce 1er Octobre 2009 en collaboration avec différents intervenants venant de EDF, de l'ASN, du CEPN, de l'IRSN, de l'INVS, de LMCU, du monde associatif et du Ministère de l'Ecologie. En effet, comme beaucoup de participants, je suis opposé à la pérennisation de la filière nucléaire de production d'électricité et ceci pour des raisons d'analyse des risques approfondie appliquée à de nombreux aspects: exploitation, maintenance, sous-traitance, traitement des déchets, risque de prolifération, terrorisme

Précisons, que l'association EDA organisatrice est, elle-même, adhérente et signataire de la charte « Sortir du Nucléaire ».

Nous ne pouvons que nous féliciter de l'apparent changement de comportement des acteurs du nucléaire en France. Nous sommes passés, à cause de la catastrophe de Tchernobyl, d'une attitude de négation totale de la possibilité d'un accident très grave à une attitude plus modeste, semble-t-il, d'acceptation de la possibilité d'occurrence d'un accident. La volonté de transparence est bien réelle de la part de l'ASN par exemple.

Où aux lettres d'inspection de l'ASN publiées, par contre, non à l'absence de publication de la réponse de l'exploitant. Néanmoins plusieurs faits interrogent sur cette réelle volonté. Ainsi CAP21 a interpellé à plusieurs reprises les représentants du complexe nucléaire sur différents sujets. **Au lieu de répondre avec franchise sur la situation, on en est resté encore au « tout est sous contrôle » dans différents domaines au lieu de faire le point sur l'acquis existant et les progrès qui restent à accomplir.**

Ainsi ce directeur du CNPE de Gravelines qui nie l'existence de problème du à l'extension de la sous-traitance des opérations de maintenance, qui nie l'existence de problèmes quant au suivi dosimétrique et médical des intervenants extérieurs, aux conditions dangereuses d'intervention de ceux-ci sur les zones « chaudes ». Mais aussi le problème que posent cet externalisation pour l'encadrement de maintenance titulaire EDF, ainsi le problème de la perte d'expériences posée par le remplacement de l'ancienne génération par la nouvelle pour les opérateurs et la maîtrise. Monique SENE, physicienne bien connue du GSIEN a confirmé la justesse de nos interpellations.

A propos de transparence et de démocratie exemplaires, CAP21 a demandé solennellement ce que pensaient les représentants du complexe nucléaire des actes de malveillance, de viol de fichiers, ou de tentatives d'intimidation commis contre les associations anti-nucléaires. AUCUNE réponse!

D'autres intervenants ont réclamés aussi qu'il y ait de véritables plans d'urgence en rapport avec le transport de matières nucléaires sur le territoire régional.

Curieusement, cette fois-ci aucune explication détaillée n'a été livrée sur les plans de gestion « post-accidentel nucléaire ». Dans notre compte-rendu de la journée EDA du 1er octobre, nous avons démontré le côté très irréaliste du dispositif humain, et des procédures envisagées.

Nous maintenons notre inquiétude sur la disponibilité réelle de moyens humains de secours, de contrôle, de filtrage-quadrillage, de moyens de décontamination, de moyens de génie civil et de moyens de surveillance policière. En outre, beaucoup de plans mentionnent encore l'envoi de messages par la voie radio. Or de moins en moins de familles disposent de postes de radio et on ne dispose pas non plus de radio sur son lieu de travail.

La question de la formation des pompiers, des secouristes associatifs à l'intervention en milieu contaminé NBC est très loin d'être réalisée sur le territoire. Les véhicules routiers équipés NBC sont en faible nombre du côté des pompiers ... même si l'armée de terre ou de l'air ont ce type d'équipements, mais avec la disparition d'unités sur le territoire régional, il faudrait acheminer ce matériel de beaucoup plus loin et donc avec un délai substantiel. Alors, il faut suivre l'initiative courageuse de David TREMELET qui lance, suivant l'exemple alsacien un SAMU de l'environnement dans notre région.

Autre question posée: la nouvelle loi de 2007 oblige à l'existence d'un périmètre de sécurité autour des nouvelles installations nucléaires. Mais cette législation n'étant pas rétroactive, que fait-on pour les habitants, pour le personnel EDF ou autre et pour les maisons qui restent à l'intérieur de ce périmètre théoriquement inconstructible. Les premiers sacrifiés comme à Tchernobyl seraient ces personnes et leurs habitations contaminées et inhabitables pour longtemps.

Je reste résolu, et ceci pour huit raisons essentielles, convaincu qu'il faut sortir du nucléaire. Ces raisons sont:

- *Le problème de la sûreté de fonctionnement,
- *Les rejets radioactifs des centrales et leurs effets sanitaires,
- *La vulnérabilité aux attentats terroristes ou autres actes de malveillance,
- *La méconnaissance du vieillissement des réacteurs. Le problème du devenir des déchets radioactifs à période longue,
- *Le coût de l'énergie nucléaire et ses conséquences négatives pour le développement de l'utilisation des sources d'énergie renouvelables,
- *La contradiction de plus en plus évidente entre les exigences de liberté d'une démocratie moderne et le type de société qu'implique le nucléaire: surveillance, contrôle, « flicage »... en liaison avec sa dangerosité intrinsèque.

En conclusion, le nucléaire est bien une impasse technologique et sociétale et donc ne constitue pas une solution face aux défis climatiques, sanitaires et environnementaux que nous devons affronter.

Le gouvernement actuel, « grand VRP » du nucléaire dans des pays très peu rassurants, cherche à faire passer dans l'esprit des français le nucléaire pour une source d'énergie « verte »: peu de CO2, peu coûteux, peu dangereux... Vous y croyez-vous?

N du rédacteur: Le **Groupement de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire (GSIEN)** est une association antinucléaire française. Il s'est fait notamment remarquer dans les médias après la catastrophe de Tchernobyl.

Le GSIEN a réalisé plus de 120 dossiers scientifiques publiés dans la revue La Gazette Nucléaire. Il a aussi publié plusieurs livres et réalisé de nombreuses interventions devant des organismes officiels ou pour le public, et répondu à de nombreuses demandes de scolaires, journalistes et associations. Le GSIEN a été cofondé et présidé par Monique SENE.

Site: www.cap21npdc.net

Pour produire des isotopes médicaux: le cyclotron pourrait remplacer le réacteur nucléaire Un message d'Olivier Noël, Sept-Îles sans Uranium,

le 10 février, 2010

Petite mise en contexte.

J'ai écrit hier à la Doctore Brigitte Guérin de l'université de Sherbrooke sur le cyclotron. Je lui ai posé deux questions.

(1) Est-ce que les isotopes médicaux faits par le cyclotron peuvent dia-

gnostiquer tous les cancers et autres maladies comme les isotopes de Chalk Rivers?

(2) Si oui, est-ce que la technologie du cyclotron pourrait remplacer une centrale nucléaire?

Voici les réponses.